



# PROCES-VERBAL

## COMMISSION CENTRALE DE LA COUPE DE FRANCE REUNION DU BUREAU

---

**Réunion du :** LUNDI 5 MARS 2007  
**à :**

---

**Présidence :** M.DJORKAEFF

---

**Présents :** M.BOLAND, GIRARD, PECQUEUR et QUANTIN  
M.LEGER, Délégué du Conseil Fédéral

---

**Assistent** M.CLEENEWERCK, Direction des Activités Sportives

---

**Excusés** M.PIERRISNARD  
M.GAUBERT, Délégué de la LFA.

---

### **I – QUARTS DE FINALE**

#### **a) Homologation des résultats**

La Commission,

Homologue les résultats des rencontres disputées les 27 et 28 février 2007, tels qu'ils figurent en annexe.

#### **b) Transmission à la C.C.de Discipline**

La Commission,

Transmet à la C.C.de Discipline les dossiers des rencontres de ce tour.

## **II – DEMI-FINALES**

### a) Tirage au sort

La Commission enregistre les résultats du tirage au sort effectué le dimanche 4 mars 2007 par Lorant Deutsch dans le cadre de l'émission Stade 2 sur France2.

- 1 – MARSEILLE/NANTES
- 2 – SOCHAUX/MONTCEAU

### b) Désignation du terrain

La Commission,

En application des dispositions de l'article 6-2, alinéa 1-3-6 et 7 du règlement de l'épreuve,

Procède à l'inversion de la rencontre : MONTCEAU/SOCHAUX

Invite le FC MONTCEAU à proposer un terrain de repli.

## **III – COMMUNICATIONS**

Le Président donne connaissance :

- du décès de M.Julien OLIVIER et M.Lucien ZAMMIT, anciens membres de la Commission Centrale de la Coupe de FRANCE et adresse des condoléances à leurs familles respectives.
- de l'organisation de deux quiz Coupe de France sur fff.fr à l'occasion des quarts et des demi-finales de la Coupe de France.
- de la décision de la Commission Centrale de Discipline infligeant à l'US ENDOUME un retrait d'un point ferme en CFA2, suite aux incidents survenus lors du match ENDOUME/GRENOBLE du 25/11/2006.
- de l'organisation le 24 mai 2007 au CTNFS du Tournoi des Partenaires de la coupe de France.
- du classement du Tableau d'Honneur « Caisse d'Epargne » au terme des quarts de finale :
  - 1 – FC MONTCEAU
  - 2 – GS HAROUÉ BENNEY
  - 3 – VANNES OC

## **IV – SITUATIONS PARTICULIERES**

- Match AIN SUD FOOT/FC GUEUGNON (7<sup>ème</sup> tour) du 25/11/2006

La Commission,

Après examen du dossier,

Prend acte de la régularisation du dossier au plan fiscal,

Décide d'indemniser le club d'AIN SUD FOOT du montant de la transaction demandée par la Direction Centrale des Douanes de Péronnas soit 196€.

- Match OL.MARSEILLE/OL.LYONNAIS (1/8<sup>ème</sup> de finale) du 31/01/2007

La Commission,

Pris connaissance du dossier et notamment des explications données par l'OL.de Marseille,

Considérant que les jeux d'équipements spécifiquement fournis à l'OL.de Marseille pour la rencontre citée sous rubrique comportaient la mention du partenaire principal « SFR » sur le devant du maillot,

Considérant que M.Djibril CISSE joueur de l'OL.de Marseille a porté –durant la première période- un maillot comportant la mention principale «Caisse d'Epargne » sur le devant du maillot,

Considérant que les clubs sont tenus de faire porter les seuls équipements fournis pour ce stade de la compétition, (annexe 1 du règlement de l'épreuve) et correspondant au cahier marketing adressé à chaque club pour toute rencontre,

Considérant les conséquences d'une telle situation, enregistrée lors d'un match télévisé en direct en prime time,

Conformément aux dispositions de l'article 4-3 du règlement de l'épreuve,

Inflige à l'Ol.de Marseille une amende ferme de 20.000 euros.

#### **V – PREPARATION DU SEMINAIRE ET 23 ET 24 MARS 2007 A BORDEAUX**

Après avoir arrêté le programme du séminaire ébauché en relation avec M.SOUBABERE, il est procédé à la constitution des ateliers suivants ayant pour thèmes :

- \* Atelier n°1            Epreuve et Organisation  
                                  Animateur : M.BOLAND
- \* Atelier n°2            Finances et Marketing  
                                  Animateurs : MM.PECQUEUR/QUINIOU
- \* Atelier n°3            Relations clubs/FFF/Commission Centrale Coupe de France  
                                  Animateur : M.PIERRISNARD
- \* Atelier n°4            Equipements et Sécurité  
                                  Animateur : M.GIRARD

Il est souligné que le but du séminaire est de réfléchir sur les évolutions possibles de la Coupe de FRANCE, de s'interroger sur les expérimentations et innovations à envisager, de tracer des perspectives.

#### **VI – QUESTIONS DIVERSES**

Le Bureau,

Prend connaissance des différents courriers adressés :

- Lettre de M.ORGEBLIN de Lorient relative à la non application d'un tarif « chomeur »
- Lettre de M.ALLAUZEN de Marseille souhaitant se procurer une affiche du tirage au sort des 1/32èmes de finale

- Lettres de M.MOUROT (Sarreguemines) et de M.OLEJNICZAK (Eleu) sollicitant l'attribution de maillots supplémentaires
- Lettre de M.GENDRY (Bois d'Arcy) concernant les retransmissions télévisées
- lettre de M.PICHOFF (La Flèche) relative à l'ordre des rencontres
- lettre du SC BASTIA quant à la régularisation financière de la rencontre disputée à Chambéry au titre du 7<sup>ème</sup> tour le 26/11/2006.

**Le Secrétaire**  
**Jacques QUANTIN**